

Fonds de revitalisation dans les Yvelines

Une opportunité pour les entreprises du territoire !

Quels sont les objectifs ?



BPI group accompagne trois grands groupes qui ont signé des **conventions de revitalisation** avec l'État dans les Yvelines. Depuis 2005, la loi de cohésion sociale assujettit les grandes entreprises à la revitalisation. Elles définissent un **programme de soutien à la création d'emplois dans les TPE et PME d'un territoire**, lorsque la réorganisation de leurs activités peut affecter l'économie et l'emploi de ce territoire.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Entreprise TPE /PME de moins de 250 salariés

- ✓ Implantée ou souhaitant s'implanter dans les Yvelines
- ✓ Ayant un projet de développement, de création, ou de reprise à mettre en œuvre d'ici mi-2018
- ✓ Générant des créations d'emplois en CDI ou CDD de plus de 6 mois sur les 2 prochaines années
- ✓ Ayant une activité en lien avec:
 - L'industrie & les services à l'industrie
 - Le numérique et la fibre optique
 - L'innovation technologique

Les aides mobilisées

Une palette d'outils, cumulables en fonction des projets, et proposés aux entreprises éligibles pour appuyer et structurer leur développement.

Subvention

Jusqu'à 3500 € par création nette d'emploi sous forme de subvention versée à l'embauche du salarié. Le montant est multiplié par le nombre d'emplois prévus.

Expertise

Financement d'une prestation de service utile pour votre projet : **conseil juridique, aide au recrutement, outils de communication, étude de marché...**

Ces aides peuvent intervenir en complément d'autres financements engagés dans le cadre de vos projets.

La nature des aides et leurs montants sont validés par un Comité d'Engagement, qui réunit les services de la Direction du Travail, la Préfecture, et le grand groupe concerné.



Périmètre d'intervention

Les entreprises localisées dans les **Yvelines** sont éligibles, avec des spécificités selon les conventions de revitalisation (à voir au cas par cas).

Qui contacter ?

Agathe Delouvrier

06 11 74 18 93
agathe.delouvrier@bpi-group.com

Jean-Marie Hauwel

06 24 83 60 29
jean-marie.hauwel@bpi-group.com

Gaëlle Coëffeur

06 13 79 50 35
gaelle.coeffeur@bpi-group.com

Luc Chouzy

06 24 83 60 29
luc.chouzy@bpi-group.com

BPI group

Cabinet de conseil spécialisé dans l'accompagnement des entreprises et des territoires, BPI Group a été mandaté par de grandes entreprises dans la mise en œuvre de leurs conventions de revitalisation visant à favoriser la création d'emplois.